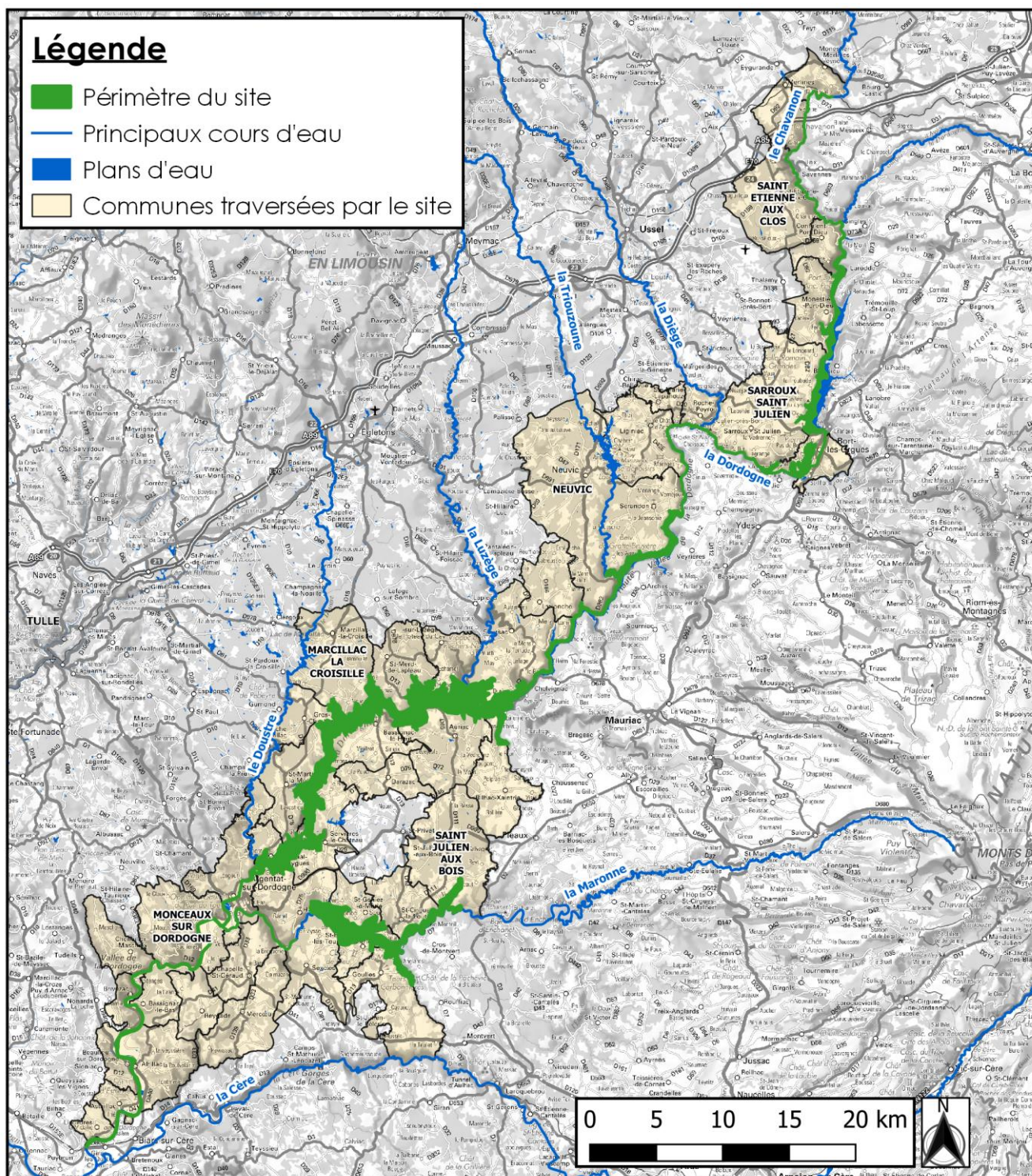


# FICHE DE SYNTHÈSE DU SITE NATURA 2000

VALLEE DE LA DORDOGNE SUR L'ENSEMBLE DE SON COURS ET AFFLUENTS  
« DORDOGNE EN CORREZE » - FR 7401103



## Localisation du site



## Généralités sur les sites Natura 2000

---

Natura 2000 est un ensemble de sites qui vise la préservation, à l'échelle Européenne, d'espèces et de milieux naturels dits « d'intérêt communautaire ». Ces sites sont désignés en application de deux directives Européennes : la directive «Oiseaux» pour la conservation des oiseaux sauvages, et la directive «Habitats» pour la préservation de la flore et de la faune (hors oiseaux) ainsi que leurs habitats. L'objectif sur ces sites est de préserver ce patrimoine naturel remarquable en lien avec les activités humaines existantes.

### Fiche d'identité du site

---

**Nom** : Vallée de la Dordogne sur l'ensemble de son cours et affluents

**Code** : FR 7401103

**Statuts** : • Zone Spéciale de Conservation (ZSC)  
depuis le 27 mai 2009  
• Site d'Intérêt Communautaire (SIC)  
depuis le 7 Novembre 2013

**Localisation** : Nouvelle Aquitaine – Corrèze (19)

**Communes** : Atiliac, Argentat-sur-Dordogne, Astailac, Auriac, Bassignac-le-Bas, Bassignac-le-Haut, Beaulieu-sur-Dordogne, Bort-les-Orgues, Chenailler-Mascheix, Confolent-Port-Dieu, Darzac, Goules, Gros-Chastang, Hautefage, La Chapelle-Saint-Géraud, Latronche, Laval-sur-Luzège, Liginac, Liourdres, Marcillac-la-Croisille, Mercoeur, Merlines, Monceaux-sur-Dordogne, Monestier-Merlines, Monestier-Port-Dieu, Neuvic, Reygade, Rilhac-Xaintrie, Roche-le-Peyroux, Saint-Bonnet-les-Tours-de-Merle, Saint-Cirgues-la-Loutre, Sainte-Marie-Lapanouze, Saint-Étienne-aux-Clos, Saint-Geniez-ô-Merle, Saint-Julien-aux-Bois, Saint-Martial-Entraygues, Saint-Martin-la-Méanne, Saint-Merd-de-Lapleau, Sarroux-Saint-Julien, Sérandon, Servières-le-Château, Sexcles, Soursac



**Superficie** : 7 639 hectares

**Validation du Document d'objectif (DOCOB)** : 2015

**Structure porteuse du site** : Conseil Départemental de la Corrèze

**Structure animatrice du site** : Rural Concept

### Description du site

---

Le périmètre du site correspond au lit mineur de la Dordogne, de la Maronne et du Chavanon ainsi qu'aux versants boisés des gorges sur tout le linéaire Corrèzien des rivières. Il concerne 150 km de vallée, couvre une superficie de plus de 7 600 ha et son altitude varie entre 100m et 775m.

Le site est composé de deux ensembles. D'une part, sa partie aval (Dordogne aval Argentat, Maronne aval Hautefage) se compose de milieux aquatiques et péri aquatiques du lit mineur comprenant des forêts alluviales et des milieux humides. D'autre part, sa partie amont (secteur des grands barrages) est concernée par des milieux de gorges à forte pente, d'habitats rocheux et forestier.

Le site présente une climatologie et une pluviométrie d'influence océanique, entraînant un régime hydrologique particulièrement inégal de la part de la Dordogne et de ses affluents. Pourtant, la fréquence des crues petites et moyennes a fortement diminué et l'étiage est largement soutenu par la chaîne de barrages hydroélectriques présente sur le site.

Au niveau géologique, la vallée de la Dordogne traverse des substrats diversifiés entre gneiss, schistes et calcaires. A noter également que le site se superpose en partie avec la Zone de Protection Spéciale de la Dordogne, animée par la LPO Limousin.

## Habitats d'intérêt communautaire

	Habitats naturels	Code Natura 2000	Etat de conservation	Principales problématiques de conservation
<b>Habitats des secteurs d'eaux calmes</b>	Gazons amphibies	3130	Inadéquat	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Impacts des grands barrages : manque de crues et éclusées</li> <li>- Déconnexion des tronçons de cours d'eau : seuils artificiels</li> <li>- Dégradation des berges : piétinements, travaux de protection</li> <li>- Pollutions liées aux rejets domestiques, industriels et agricoles</li> <li>- Plantation forestière entraînant une fermeture du milieu ou un changement d'essence</li> </ul>
	Herbiers à Characés	3140	Inconnu	
	Végétation des eaux stagnantes	3150	Mauvais	
<b>Habitats des secteurs d'eaux courantes</b>	Végétation à renoncules des rivières	3260	Bon	
<b>Habitats des milieux alluviaux</b>	Végétations des berges vaseuses	3270	Mauvais	
	Mégaphorbiaies hygrophiles	6430	Moyen	
	Forêts alluviales à Saules et Aulnes	91E0	Moyen	
	Forêt alluviales à Chêne et Frênes	91F0	Moyen	
<b>Habitats des sources et suintements</b>	Sources pétrifiantes	7220	Inconnu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploitation de tuf volcanique</li> <li>- Pollutions liées aux rejets : assainissement, industries, fertilisation et traitements agricoles</li> </ul>
<b>Habitats des milieux agropastoraux / landes</b>	Landes sèches européennes	4030	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déprise agricole : abandon entraînant une fermeture du milieu</li> <li>- Dynamique naturelle : fermeture par les ligneux augmentant le risque d'incendie</li> <li>- Conversion en exploitation forestière</li> </ul>
	Pelouses sèches	6210	Bon	
	Formation herbeuses à Nardus	6230	Moyen	
	Prairies à Molinia	6410	Mauvais	
	Prairies maigres de fauche	6510	Moyen	
<b>Habitats des milieux rocheux</b>	Eboulis rocheux	8150	Bon	Ces milieux sont peu exposés à des risques liés aux activités humaines : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Exploitation de la ressource rocheuse</li> <li>- Activités de plein nature</li> </ul>
	Pentes rocheuses siliceuses avec végétation chasmophytique	8220	Bon	
	Roches siliceuses avec végétation pionnière du Sédoscleranthion ou de Sedo albi-Veronicion dilenii	8230	Bon	
<b>Habitats des forêts de versant</b>	Forêt de ravins du Tillio-acerion	9180	Bon	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réouverture pour conversion agricole</li> <li>- Fragmentation du milieu par l'aménagement de chemins touristiques</li> <li>- Exploitation forestière : Coupe et changement d'essence</li> </ul>
	Hêtraie- chênaie collinéenne à Houx	9120	Bon	

## Espèces d'intérêt communautaire

		Espèces de l'annexe II	Code Natura 2000	Etat de conservation	Principales problématiques de conservation	
Poissons		Saumon atlantique	1106	Moyen	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déconnexion des tronçons de cours d'eau avec seuils artificiels, barrages, infrastructures</li> <li>- Travaux d'aménagement sur le cours d'eau et ses berges</li> <li>- Pollutions liées aux rejets domestiques, industriels et agricoles</li> <li>- Impact sur le milieu de vie par les activités de pleine nature</li> </ul>	
		Lamproie marine	1095	Moyen		
		Grande Alose	1102	Mauvais		
		Lamproie de planer	1096	Inconnu		
		Chabot	1163	Inconnu		
Crustacé		Ecrevisse à pattes blanches	1092	Mauvais		
Mollusque		Moule perlière	1029	Mauvais		
Mammifères	Chiroptères	Loutre	1355	Inconnu		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Déconnexion des tronçons de cours d'eau avec seuils artificiels, barrages, infrastructures (Loutre notamment)</li> <li>- Travaux d'aménagement sur le cours d'eau et ses berges</li> <li>- Pollutions liées aux rejets domestiques, industriels et agricoles</li> <li>- Impact sur le milieu de vie par les activités de pleine nature</li> <li>- Conversion du milieu de vie par la sylviculture et l'agriculture</li> </ul>
		Petit Rhinolophe	1303	Moyen		
		Grand Rhinolophe	1304	Mauvais		
		Murin à oreilles échanquées	1321	Mauvais		
		Barbastelle	1308	Bon		
		Grand murin	1324	Moyen		
Insectes		Cordulie à corps fin	1041	Inconnu	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Travaux d'aménagement sur le cours d'eau et ses berges</li> <li>- Pollutions liées aux rejets domestiques, industriels et agricoles</li> <li>- Conversion du milieu de vie par la sylviculture</li> </ul>	
		Agrion de mercure	1044	Inconnu		
		Cuivré des marais	1060	Inconnu		
		Damier de la Succise	1065	Bon		
		Ecaille chinée	1078	Inconnu		
		Pique Prune	1084	Inconnu		
		Rosalie des Alpes	1087	Inconnu		
		Grand capricorne	1088	Inconnu		
		Lucane Cerf-volant	1083	Bon		

## Objectifs de conservation

Objectifs principaux	Code Natura 2000 des habitats et espèces concernés	Exemples d'actions
Assurer la libre circulation des espèces piscicoles et des Loutres	1106, 1095, 1102, 1096, 1029, 1092, 1355	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Equiper les seuils de passes à poisson fonctionnelles</li> <li>- Favoriser l'arasement ou le dérasement des seuils lorsque c'est possible</li> <li>- Maintenir la continuité piscicole par une surveillance et un entretien</li> <li>- Travaux sur les ouvrages de franchissements pour améliorer, maintenir et assurer la transparence des infrastructures pour les mammifères</li> </ul>
Protéger ou restaurer les secteurs de frayères et de croissance des espèces aquatiques	1106, 1095, 1102, 1096, 1163, 1041	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Expérimenter une désartificialisation du régime des débits en se rapprochant des variations climatiques naturelles, dans le respect des activités humaines</li> <li>- Restaurer et entretenir les frayères potentielles</li> <li>- Engagement d'opérations de reconnections d'annexes hydrauliques</li> <li>- Eviter l'implantation d'ouvrages dans le lit, les travaux à proximité des zones de reproduction</li> <li>- Veiller au bon fonctionnement des ouvrages de décantation des gravières pour éviter le colmatage des frayères</li> <li>- Au besoin, création ou entretien d'un mobilier agricole pour l'abreuvement</li> </ul>

Objectifs principaux	Code Natura 2000 des habitats et espèces concernés	Exemples d'actions
Limiter la mortalité des Loutres sur la route	1355	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation des services des routes</li> <li>- Sensibilisation des chasseurs-piégeurs</li> </ul>
Préserver la qualité des habitats et lutter contre la contamination des chaînes alimentaires	3130, 3150, 3260, 7220, 1355, 1041, 1060, 1065 1078, 1088, 1083, 1303, 1304, 1321, 1308, 1324, 6210, 6510	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Traitement ou suppression des rejets directs</li> <li>- Veiller au bon fonctionnement des systèmes d'assainissement collectifs, industriels et agricole</li> <li>- Maîtrise de la fertilisation sur les terrains riverains</li> <li>- Augmentation des zones tampons</li> <li>- Limitation de l'utilisation de produits phytosanitaires et herbicides, respect Zone non traitée en bord de cours d'eau</li> </ul>
Maintenir et restaurer des habitats à Chiroptères	1304, 1303, 1321, 1308, 1324	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diversification d'habitat par différents dispositifs (irrégularisation de peuplements forestiers, maintien d'îlots de sénescence, mise en place ou entretien de clairières, landes, haies, alignement d'arbres, arbres isolés, bosquets)</li> <li>- Mise en défends d'habitat ou de station d'espèce d'intérêt communautaire</li> <li>- Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production</li> <li>- Réalisation de dégagements ou débroussailllements manuels à la place de dégagements ou débroussailllements chimiques ou mécaniques</li> <li>- Contrats de sylvo-pastoralisme</li> </ul>
Eviter la dissémination et l'expansion des espèces invasives	3130, 3150, 3270, 6430, 91E0, 91F0	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation les riverains, les collectivités et les entreprises</li> <li>- Résorber les dépôts sauvages de produits de fauches et de remblais</li> <li>- Chantier d'élimination d'espèces végétales envahissantes</li> </ul>
Assurer la pérennité des hêtraies-chênaie à houx	9120, 1304, 1303, 1321, 1308, 1324, 1083, 1084, 1087, 1088	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser la bonne gestion des milieux</li> <li>- Mise en oeuvre de régénérations dirigées</li> <li>- Investissements non productifs en milieux forestiers</li> <li>- Travaux de marquage, d'abattage ou de taille sans enjeu de production</li> <li>- Investissements visant à informer les usagers de la forêt</li> </ul>
Maintenir des espaces boisés un réseau de haies, et des bosquets	1303, 1304, 1321, 1308, 1324, 1078, 1088, 1083, 1087, 1084	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en en place ou gestion de haies et bosquets</li> <li>- Conservation d'arbres et d'îlots de senescence</li> </ul>
Maintenir ou restaurer les milieux ouverts herbacés	1324, 1065, 1060, 4030, 6230, 6410, 6510, 1355, 1041	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restauration, maintien et gestion de pelouses et de landes embroussaillées par débroussaillage, fauche ou pâturage extensif</li> <li>- Equipements pastoraux (clôtures, point d'abreuvement)</li> <li>- Aménagements visant à informer les usagers pour limiter leur impact</li> <li>- Limitation ou absence de fertilisation</li> <li>- Mise en défens de secteur de prairies</li> <li>- Report de fauche</li> <li>- Travaux de restauration des zones humides</li> <li>- Entretien et gestion adaptés des canaux et fossés dans les zones humides</li> <li>- Reconversion de plantations ou de grandes cultures en prairies</li> </ul>
Maintenir et restaurer des habitats alluviaux en restaurant une dynamique fluviale et des corridors alluviaux fonctionnels	3130, 3140, 3150, 3260, 3270, 6430, 91E0, 91F0, 1355, 1041, 1044, 1065, 1092, 1096, 1163, 1106, 1095, 1102	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Restauration d'annexes hydrauliques ou d'espaces alluviaux dégradés</li> <li>- Démontage d'encrochements</li> <li>- Maîtrise publique et gestion conservatoire par acquisition foncière de terrains</li> <li>- Conventions de gestion avec riverains</li> <li>- Promotion d'outils de protection (classements EBC, APB, RNV, ENS)</li> <li>- Travaux de reconversion ou revégétalisation d'espaces rivulaires dégradés</li> <li>- Mise en place de zones tampons végétalisées</li> <li>- Rechercher à maintenir, lorsqu'il existe, un corridor d'au moins 10 m de végétation arbustive ou arborescente le long du cours d'eau, ce qui favorisera des zones de refuge pour les populations</li> <li>- Mise en place ou entretien d'équipements pastoraux</li> <li>- Mise en défens de secteurs remarquables</li> <li>- Pour les seuils sans usages et inopérants, réaliser des arasements ou des dérasements.</li> <li>- Pour les seuils devant être équipés, mettre en place des passes de type rampe lorsque la hauteur de chute est faible (plus favorable au transport solide).</li> <li>- Au niveau des exploitations hydroélectriques : travaux de recherche sur l'influence de l'artificialisation des débits dans l'évolution des habitats, et expérimentations sur l'adaptation des débits en fonction des périodes de l'année.</li> </ul>